

17 novembre 2023

Des organisations dirigées par des autochtones au Canada et en Australie signent un protocole d'entente

Les organismes de développement économique s'engagent à une plus grande collaboration

GATINEAU, QUÉBEC — Les peuples autochtones d'Australie et du Canada partagent une histoire similaire marquée par la dépossession de leurs terres et de leurs eaux, le déni de leurs droits, l'exclusion systématique de l'économie et des occasions de créer de la richesse. Cette exclusion et marginalisation des peuples autochtones des possibilités économiques est un problème persistant en Australie et au Canada.

Une entente internationale unique entre des organisations clés dirigées par des autochtones en Australie et au Canada, qui donne la priorité à la collaboration et à la diplomatie autochtone, signée le 16 novembre, vise à remédier à l'exclusion économique profondément ancrée et au manque d'opportunités des peuples autochtones dans les deux pays.

Le protocole d'entente a été signé par les principales institutions financières des Premières Nations canadiennes — le Conseil de gestion financière des Premières Nations et l'Autorité financière des Premières Nations ; et les principales organisations dirigées par des autochtones australiens — Australian National University's First Nations Portfolio, First Australians Capital, The Indigenous Land and Sea Corporation, et the National Native Title Council.

L'entente est une avancée unique et historique visant à encourager des liens plus étroits et une collaboration entre les organisations des Premières Nations, qui s'engagent à faire progresser la réconciliation économique en Australie et au Canada.

Officialisant une relation déjà solide entre les organisations qui s'est développée au cours des 18 derniers mois, l'entente engage les parties à travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun, notamment la recherche collaborative, l'échange de connaissances et d'idées, ainsi que la facilitation des échanges de personnel et d'autres possibilités réciproques dans les deux pays.

Le protocole d'entente est un exemple unique de collaboration et de diplomatie internationale dirigées par les Autochtones. Il implique plusieurs institutions clés en Australie et au Canada et il constituera une plate-forme importante pour faire progresser la collaboration afin d'offrir de meilleures possibilités économiques aux peuples autochtones et une réconciliation économique plus large dans les deux pays.

En reconnaissant que les droits et les intérêts économiques des peuples autochtones constituent un sujet de préoccupation mondiale, l'entente renforce l'importance de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que considération critique et norme importante, dans le traitement des questions liées aux possibilités économiques et au bien-être des peuples autochtones du Canada et d'Australie.

L'entente ajoute une dimension internationale aux luttes auxquelles les peuples autochtones des deux pays sont confrontés afin d'affronter et éliminer l'exclusion et les obstacles à la participation économique.

À propos du CGF : Le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF) est un organisme à but non lucratif dirigé par les Premières Nations qui aide les Premières Nations à développer de saines pratiques de gouvernance financière et administrative. Le CGF a été créé en vertu de la Loi sur la gestion financière des Premières Nations (LGF) en 2006. Les services offerts sont gratuits pour les Premières Nations. Pour plus d'informations sur tous les produits et services, visitez www.fnfmb.com.

À propos de l'AFPN : L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN) est une société à but non lucratif qui permet aux Premières Nations admissibles de coopérer afin de lever des capitaux privés à long terme à des taux préférentiels par l'émission d'obligations. L'AFPN fournit également des services d'investissement aux Premières Nations.

— 30 —

CITATIONS — PARTENAIRES CANADIENS

Harold Calla — Président exécutif — Conseil de gestion financière des Premières Nations

« Le protocole d'entente constitue une prochaine étape importante dans notre relation croissante avec nos partenaires des Premières Nations d'Australie. Nos liens se sont développés ces dernières années et cette entente reflète notre conscience commune des avantages qu'une plus grande collaboration apportera en matière d'occasions d'affaires, de développement économique et de la préservation des biens culturels. Nous avons encore beaucoup à apprendre les uns des autres. »

« Les peuples autochtones du Canada et d'Australie ont des histoires similaires en matière de difficultés causées par le colonialisme. Ces dernières années, nous avons renforcé nos relations bilatérales et nous reconnaissons l'énorme potentiel du partage de connaissances, d'expériences et de solutions. Ce protocole d'entente nous engage à approfondir nos relations de manière à favoriser le développement économique et la création de richesse pour les peuples des Premières Nations des deux pays — et nos pays dans leur ensemble. »

Ernie Daniels — Président et chef de la direction — Autorité financière des Premières Nations

« L'Autorité financière des Premières Nations (FNFA) est enthousiaste à l'idée de signer ce protocole d'entente historique avec l'Université nationale australienne et nos institutions sœurs de l'Autorité de gestion financière des Premières Nations. Ce protocole d'entente nous permettra d'entamer la conversation sur la façon dont nous pouvons collaborer pour faire progresser la réconciliation économique autochtone en Australie et au Canada. »

CITATIONS — PARTENAIRES AUSTRALIENS

Jamie Lowe — PDG, National Native Title Council

« Les parties au protocole d'entente s'efforcent de soutenir l'autodétermination économique des Premières Nations du Canada et d'Australie. Cela signifie la création d'industries autochtones fortes offrant des possibilités d'investissement culturellement appropriées et un accès au capital. Nous

travaillerons ensemble pour soutenir le leadership des Premières Nations afin de conclure des ententes solides qui aboutissent à l'équité ainsi qu'à des projets et le développement communautaire.

Bien que nous soyons culturellement distincts et diversifiés, nos frères et sœurs australiens et canadiens partagent une longue histoire de résistance et de force culturelles. Nous profiterions de la collaboration pour créer des possibilités économiques pour nos communautés. »

Peter Yu—Vice-président du portefeuille des Premières Nations—Australian National University

« Le protocole d'entente constitue une étape importante dans le développement des relations entre nos peuples et les agences des Premières Nations d'Australie et du Canada. Cela démontre l'importance des expériences historiques partagées et l'engagement commun envers l'autonomisation économique des Premières Nations comme éléments fondamentaux de notre autodétermination. »

« Comme l'exige la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le protocole d'entente est important pour nos responsabilités partagées visant à accroître les responsabilités des gouvernements et des entreprises du monde entier dans l'élaboration et l'adoption de normes et de mesures mondiales concernant les droits et les intérêts des peuples autochtones. »

Leah Armstrong—Présidente—First Australians Capital

« First Australians Capital vise à créer une nouvelle économie dirigée par les premiers Australiens. Nous sommes enthousiasmés par la circonstance opportune de développer les collaborations mondiales entre les autorités des Premières Nations au Canada que ce protocole d'entente vise à faciliter. Nos histoires communes et nos efforts en matière de réconciliation et d'autodétermination constituent les bases de l'avancement des droits économiques des Autochtones et de la création de richesse. »

Joe Morrison—Directeur général du Groupe—Indigenous Land and Sea Corporation

« Les gens et le pays sont au cœur de la raison pour laquelle l'Indigenous Land and Sea Corporation a été créée. Nous travaillons en partenariat avec les peuples des Premières Nations afin qu'ils puissent parvenir à l'autodétermination grâce au retour de leur pays. »

« Nous sommes plus forts lorsque nous travaillons collectivement. C'est pourquoi l'Indigenous Land and Sea Corporation est fière de s'associer à d'autres organisations qui partagent les mêmes idées sur notre chemin visant à faire progresser l'autodétermination économique des peuples autochtones. »

SITES WEB DES PARTENAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE

- Conseil de gestion financière des Premières Nations — fnfmb.com/fr
- L'Autorité financière des Premières Nations — www.fnfa.ca/fr/
- The Australian National University as represented by the First Nations Portfolio—services.anu.edu.au/business-units/first-nations-portfolio
- First Australians Capital—firstaustralianscapital.org/
- The Indigenous Land and Sea Corporation—www.ilsc.gov.au/
- The National Native Title Council—nntc.com.au/

Personnes-ressources pour les médias :

Hélène Murphy

Gestionnaire principale des communications

Conseil de gestion financière des Premières Nations

helen_murphy@fnfmb.com
(343) 598-2606

Brianna Wilson
Coordonnatrice des médias sociaux et du marketing
Autorité financière des Premières Nations
Communications@fnfa.ca
(250) 768-5253